



PLU DE ROGNAIX - 4.1 Plan Général
 Date d'approbation : Février 2019

Zonage réglementaire	Fond de plan
AUb Zone à urbaniser à destination d'habitat	Bâti ajouté
UA Zone urbanisée à dominante d'habitat dense	Continuités écologiques (trame verte et bleue)
UAz Zone urbanisée à dominante d'habitat dense soumise aux risques naturels	sous-trame humide
UB Zone urbanisée à dominante d'habitat de moyenne densité de type lotissement	secteurs humides
UBz Zone urbanisée à dominante d'habitat de moyenne densité de type lotissement soumise aux risques naturels	sous-trame boisée
Ue Zone urbanisée dédiée aux activités économiques et artisanales	secteurs boisés à forte biodiversité
Uei Zone urbanisée dédiée aux activités artisanales soumise aux risques d'inondation	secteurs boisés autres
N Zone naturelle destinée à la préservation des espaces ayant un potentiel écologique	sous-trame ouverte subalpine/alpine
A Zone agricole équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles	secteurs ouverts subalpins alpins
Ap Zone agricole inconstructible	Corridor écologique
NL Zone naturelle de loisirs	Bâtiment d'élevage
Nei Zone naturelle soumise aux risques d'inondation	Périmètre d'étude PPRI
Nn Zone naturelle Natura 2000	Périmètre d'étude PIZ
Index "r" : Se reporter au PPRI	Prescriptions
Index "z" : Se reporter au PIZ	OAP
	Emplacement réservé n°1
	Destination : Extension de l'école
	Bénéficiaire : Commune - Surface : 1 850m²

0 200 400 600 800 m Réalisation : Altitudes VRD
 Jean-Baptiste Lacroix - Février 2019